



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RESPECT DES CONSIGNES DE DISCRÉTION PROFESSIONNELLE

**CE QUI
SE DIT ICI
RESTE ICI**

N'échangez jamais sur des sujets sensibles ou classifiés avec des personnes n'ayant ni l'habilitation requise ni le besoin d'en connaître.

Faire preuve de discrétion professionnelle s'applique aussi à ses publications sur les réseaux sociaux.

defense.gouv.fr/drsd

